

Communiqué de presse
Noisiel, le 2 décembre 2015

EPAMARNE / EPAFRANCE et le groupe SNI s'associent pour accélérer la construction de logements intermédiaires à Marne-la-Vallée

Le 2 décembre 2015, à l'occasion du SIMI, Nicolas Ferrand, Directeur général des Etablissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée, EPAMARNE / EPAFRANCE et Yves Chazelle, Directeur général du groupe SNI, ont signé un partenariat sur 5 ans pour la construction de plus de 500 logements intermédiaires sur le territoire de Marne-la-Vallée.

Le logement est un enjeu majeur pour les franciliens. D'après les projections de l'INSEE, en 2030, l'Ile-de-France comptera près de 12,4 millions d'habitants. Région attractive et dense, le marché du logement y est particulièrement tendu. Pour causes, une offre insuffisante face à la demande et des tarifs locatifs jusqu'à 2,5 fois plus élevés qu'en province. En 2015, 20% des ménages franciliens ont un taux d'effort, rapporté à leurs revenus, supérieur à 40%.

Une production de logements en adéquation avec le marché

Pour répondre à cette pénurie, la loi ALUR prévoit la production de 70 000 logements par an en Ile-de-France, dont 30% de logements sociaux et intermédiaires et ce, jusqu'en 2030.

Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, EPAMARNE / EPAFRANCE et le groupe SNI s'associent pour accélérer la construction de logements intermédiaires à Marne-la-Vallée. Ces logements ont vocation à être intégrés dans des opérations mixtes, confiées aux établissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée, avec une quote-part de 25% de logement social et de l'accession libre.

Ces programmes d'habitat seront exemplaires en termes de performance environnementale, de qualité architecturale et de modalité d'usage. La production de ces logements doit permettre d'accueillir des populations nouvelles et diversifiées et de fluidifier les parcours résidentiels.

Des loyers modérés

A mi-chemin entre le logement social et le logement privé, le logement intermédiaire doit permettre de loger les ménages dont les revenus dépassent les plafonds du logement social, mais aux ressources insuffisantes pour accéder aux logements du parc privé. Les jeunes ménages et les décohabitants sont prioritairement ciblés par ce dispositif.

Côté loyers, les tarifs seront 15% inférieurs au prix du marché. Par exemple, un T2 de 50m² à Marne-la-Vallée coûtera par mois 595€ hors charges, contre 700€ pour un même bien dans le parc privé.

Le groupe SNI se mobilise pour relancer le logement social et intermédiaire en Ile-de-France

Avec 103 000 logements sociaux et 25 000 logements intermédiaires, le groupe SNI est déjà fortement implanté en Ile-de-France. Il poursuit son action en prenant part à l'effort national de production de logement. Cet engagement se traduit notamment par la construction de 35 000 logements intermédiaires d'ici 2019 dont plus de 40% répartis sur le territoire du Grand Paris.

Les collectivités et EPAMARNE / EPAFRANCE déploient les politiques d'aménagement

L'une des premières missions des établissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée est de contribuer à la production de logements en Ile-de-France. Pour ce faire, ils travaillent en étroite coopération avec les collectivités locales. À l'échelle du territoire, les communes visent la construction de plus de 3 300 logements par an au cours des dix prochaines années. EPAMARNE / EPAFRANCE y contribuent significativement avec la production de près de 1 800 logements par an. Ces résultats sont rendus possibles compte tenu du nombre important de secteurs d'aménagement opérationnels existants ou en cours de création, en particulier sur le secteur de la Voie de Desserte Orientale (VDO), la Cité Descartes, les deux écoquartiers de Montévrain et de Bussy Saint-Georges (le Sycomore) et la nouvelle phase d'aménagement du Val d'Europe.

A propos des établissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée EPAMARNE / EPAFRANCE

Fort de ses 40 ans de développements urbain et économique reconnus, Marne-la-Vallée compte aujourd'hui 320 000 habitants, 19 500 entreprises et 140 000 emplois. Chaque année, ce territoire dynamique, situé à quelques minutes du centre de Paris, accueille 4 500 nouveaux habitants et génère la création de plus de 2 000 emplois.

Fruits d'un partenariat original entre l'Etat et les collectivités locales, les établissements publics d'aménagement (EPA) ont pour mission de contribuer à impulser, à mettre en œuvre et à accompagner le développement de ce territoire. Leur ambition : créer une ville durable et désirable. Ils participent de manière significative à la production de logements en Ile-de-France et appuient les acteurs publics et privés pour favoriser le développement économique du territoire et la création de valeur.

Pour en savoir plus : www.epa-marnelavallee.fr

A propos du groupe SNI

Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, le groupe SNI est le premier bailleur français avec près de 340 000 logements gérés sur l'ensemble du territoire, dont 254 000 logements sociaux et très sociaux, et 86 000 logements intermédiaires et libres. Le Groupe couvre l'intégralité de l'offre locative et s'investit pour favoriser la mise en œuvre d'un véritable parcours résidentiel et d'une meilleure accessibilité à la propriété.

Pour en savoir plus : www.groupesni.fr

Contacts presse EPAMARNE / EPAFRANCE :

Mathilde Charpentier - Directrice de la communication et des relations publiques

Tél. : 01 64 62 45 84 - Fax : 01 64 62 45 80 - E-mail : m.charpentier@epa-marnelavallee.fr

Amélie Ferrand – Chargée de communication et des Relations presse

Tél. : 01 64 62 45 12 – Mob. : 06 63 27 14 57 – E-mail : a.ferrand@epa-marnelavallee.fr

Contact presse groupe SNI :

Corinne Simoni - Directrice de la communication

Tél. : 01 55 03 32 68 - E-mail : csimoni@groupesni.fr